

PROTECTION DES  
POPULATIONS

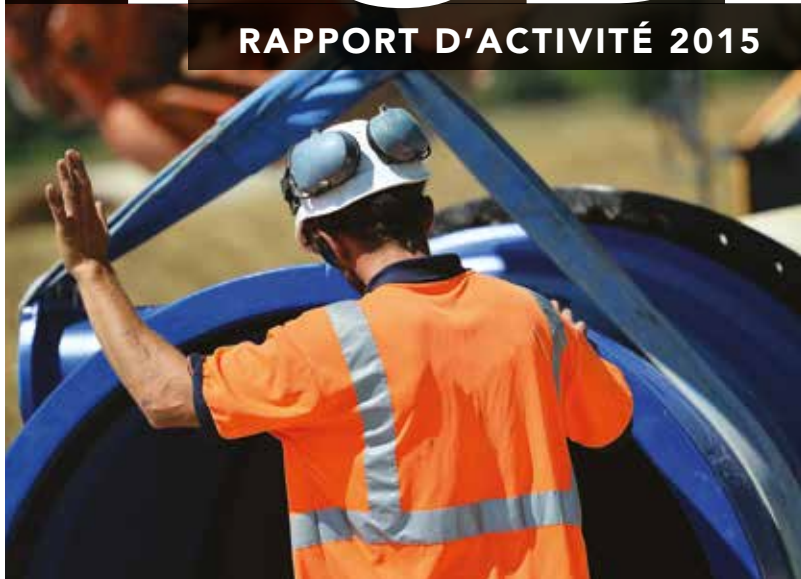
NOUVELLES  
MOBILITÉS  
CROISSANCE  
EMPLOI VERTE

LIEN  
SOCIAL

PRÉSERVATION DES  
RESSOURCES  
ENTRETIEN DU  
PATRIMOINE

# LES TRAVAUX PUBLICS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



**INFRASTRUCTURES :**  
UNE AMBITION  
POUR DEMAIN



## SOMMAIRE

P. 02

Entretien avec Bruno Cavagné,  
Président de la FNTF

P. 04

## CONSTRUIRE ET ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES

P. 14

## FAIRE FACE À LA DÉGRADATION DES RÉSEAUX

P. 24

## RELEVER LES DÉFIS DE LA CROISSANCE VERTE

P. 34

Le réseau FNTF  
En savoir plus sur la FNTF





# LES TRAVAUX PUBLICS

Les entreprises françaises de Travaux Publics réalisent 66 Md€ de chiffre d'affaires en 2014, dont plus de 40 % à l'international. Fortes de 251 000 salariés en France, elles construisent, préservent et modernisent les infrastructures et réseaux de notre pays.

Cependant, la crise dans laquelle est plongée la France a un impact sur les finances publiques de l'État comme des collectivités, provoquant une dégradation de l'activité des Travaux Publics... et de la qualité des infrastructures françaises. La détérioration des réseaux n'est pas sans conséquences : embouteillages, pollution atmosphérique, accidents, coupures électriques, pertes en eau, perte de compétitivité des entreprises et recul de la France dans les classements internationaux.

Alors que Paris accueille la COP 21, la France doit aujourd'hui relever l'un des défis les plus ambitieux du XXI<sup>e</sup> siècle : celui de la croissance verte et de la transition énergétique. Mais changer de modèle de société implique également un changement de regard sur les infrastructures !

Économiser nos ressources naturelles ne se fera pas sans un entretien renouvelé de notre patrimoine. Adopter une nouvelle mobilité implique également de construire des infrastructures adaptées dans une approche multimodale. Quant au défi de la transition énergétique, il passera par un investissement suffisant dans les énergies renouvelables et le déploiement massif de réseaux intelligents.

Loin d'être une contrainte face à l'urgence climatique, ce défi est une opportunité à saisir afin de transformer en profondeur notre société. Une opportunité que les Travaux Publics sont prêts à saisir !

# ENTRETIEN AVEC BRUNO CAVAGNÉ

Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics

« LA FRANCE AFFICHE  
DE GRANDES AMBITIONS  
POUR LES ANNÉES À VENIR,  
ET CELLES-CI PASSENT PAR DES  
INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ. »

L'ANNÉE 2015 SE TERMINE.  
QUEL BILAN TIREZ-VOUS  
DE L'ANNÉE ÉCOULÉE  
POUR LES TRAVAUX PUBLICS ?

Une année sombre, telle que nous n'en avons pas connu depuis des décennies. La chute de l'investissement local et les incertitudes sur les financements de l'État ont pesé sur les entreprises. Le secteur étouffe : nous anticipons un recul de 8 % de l'activité et la perte de 15 000 emplois en 2015.

Et pour cause : les budgets d'entretien et d'investissement dans les infrastructures sont devenus une variable d'ajustement. Plus la crise économique perdure, et plus l'inaction et l'incertitude paralysent nos donneurs d'ordre.

Les deux seules éclaircies de l'année sont à trouver auprès du plan de relance autoroutier et des « deux centimes » sur le gazole. Mais il faudra attendre 2016 pour ressentir les effets de cette première nouvelle. Quant à la seconde, son effet s'est trouvé limité par la ponction de plus de 500 M€ en 2015 de dédommagement à Ecomouv, la société qui devait prélever l'écotaxe.

QU'EN EST-IL DES INFRASTRUCTURES  
FRANÇAISES ? EXISTE-T-IL UN RISQUE  
POUR LE PAYS ?

Les citoyens, les entreprises et les territoires subissent déjà la dégradation de la qualité de nos infrastructures ! Les Travaux Publics tirent la sonnette d'alarme depuis de nombreuses années ! Les embouteillages et les retards de train font partie du quotidien des Français. La pollution de l'air a un coût sanitaire de plus de 100 Md€ chaque année et est à l'origine de plusieurs dizaines de milliers de décès prématurés. La France doit réinventer la mobilité quotidienne et chaque année de retard entraîne un gaspillage de temps, d'argent et de vies.

« LE SECTEUR ÉTOUFFE :  
NOUS PRÉVOYONS  
UN REcul DE 8 % DE  
L'ACTIVITÉ ET LA PERTE DE  
15 000 EMPLOIS EN 2015. »



# LES INVESTISSEMENTS NON RÉALISÉS AUJOURD'HUI SONT UN VÉRITABLE HANDICAP POUR LA FRANCE DE DEMAIN ! »

Au-delà, que fait-on contre le gaspillage de nos ressources naturelles, à l'heure où Paris accueille la COP 21 ? Par exemple, c'est un litre sur cinq d'eau potable qui est perdu en raison de l'ancienneté de nos canalisations, et 17 Md€ qui partent en fumée en raison des embouteillages chaque année.

Les investissements non-réalisés aujourd'hui sont un véritable handicap pour la France de demain ! Même le FMI, qu'on ne peut soupçonner d'être favorable à des dépenses publiques inconsidérées, explique que l'investissement dans les infrastructures est indispensable en période de crise.

## LA SITUATION ACTUELLE EST MOROSE. COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DU SECTEUR ET DU PAYS ?

Je reste optimiste, malgré les difficultés actuelles. La France affiche de grandes ambitions pour les années à venir, et celles-ci passent par des infrastructures de qualité. Notre secteur est porteur d'avenir : on ne pourra assurer la transition énergétique, développer la France numérique ou même imaginer la ville de demain sans les réseaux adaptés.

Les Travaux Publics ne sont pas l'une des données du problème, mais sa solution. La France a besoin de réseaux performants, bien entretenus et d'infrastructures intégrant de nouvelles technologies. La France a besoin de villes intelligentes, de réseaux communicants avec l'utilisateur et les donneurs d'ordre se doivent de réinventer la mobilité quotidienne des citoyens ou même de renouveler la façon de produire et consommer l'énergie !

La « crise », chez les Grecs antiques, est l'instant décisif où il est nécessaire de prendre une décision, d'affirmer une stratégie. C'est l'instant où tout peut basculer. Aujourd'hui, nous devons relever les défis qui nous attendent si nous souhaitons sortir victorieux de cette crise : inverser la courbe de la qualité des infrastructures, lutter contre le réchauffement climatique et ouvrir une nouvelle voie vers des relais de croissance future.





# CONSTRUIRE ET ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES

CONSTRUIRE  
LOCAL

PENSER  
GLOBAL

FAVORISER  
L'EMPLOI







INNOVER  
POUR GAGNER

PROTÉGER  
LES SALARIÉS



# L'ESSENTIEL DES TRAVAUX PUBLICS

Les entreprises de Travaux Publics sont au cœur du fonctionnement, de la construction et de la qualité des infrastructures et réseaux de notre société.



**251 000**  
SALARIÉS EN FRANCE

travaillent directement dans les Travaux Publics.

**92 000 SALARIÉS TRAVAILLENT DANS LA FILIÈRE TP :**  
maîtrise d'œuvre privée, fournisseurs de matériels et matériaux et entreprises de service.



**7 600**  
ENTREPRISES

**60 % ONT ENTRE 1 ET 10 SALARIÉS**  
**31 % ONT ENTRE 11 ET 50 SALARIÉS**

Elles composent un tissu d'entreprises de proximité.

**8 % ONT ENTRE 51 ET 500 SALARIÉS**  
Elles structurent les chantiers d'envergure.

**1 % ONT AU MOINS 501 SALARIÉS**  
Elles font partie des leaders mondiaux du secteur.

**39,6 Md€**  
D'ACTIVITÉ  
EN FRANCE

**26,6 Md€**  
D'ACTIVITÉ À  
L'INTERNATIONAL



Les savoir-faire français en Travaux Publics sont reconnus mondialement : plusieurs champions nationaux figurent ainsi parmi les leaders mondiaux.

**PLUS DE QUATRE MILLIONS D'EMPLOIS SONT DIRECTEMENT LIÉS AUX OUVRAGES DE TRAVAUX PUBLICS !**



**2,3 millions d'emplois liés à la route**



**1,3 million d'emplois liés à la logistique et au transport**



**100 000 emplois dans l'aéronautique**



**12 000 salariés dans l'industrie ferroviaire**



**21 000 salariés dans l'industrie navale**



**142 000 emplois dans l'industrie de l'énergie**



**170 000 emplois dans l'industrie de l'eau et de traitement des déchets**



**170 000 emplois dans les télécommunications**



## POUR QUI TRAVAILLENT LES TRAVAUX PUBLICS ?

Plus des deux-tiers des commandes sont d'origine publique. Même si l'État ne représente que 2,6 % de la clientèle des Travaux Publics, il demeure l'un des principaux leviers pour les projets d'infrastructures par ses décisions politiques, ses politiques budgétaires et ses co-financements.

### COLLECTIVITÉS LOCALES :

41,3 % dont :

- Communes et EPCI 32,2 %
- Conseils généraux 7,5 %
- Conseils régionaux 1,6 %

ÉTAT : 2,6 %

CONCESSIONS ET CONTRATS DE PARTENARIATS : 7,9 %

### GRANDS OPÉRATEURS :

15,7 % dont :

- EDF / RTE / ERDF GDF / GRT / GRDF 7,3 %
- RFF, SNCF, RATP, SEM transports collectifs urbains 5,6 %
- Autres 2,8 %

### SECTEUR PRIVÉ :

32,5 % dont :

- Entreprises industrielles et commerciales 22,7 %
- Sous-traitance 5,5 %
- Particuliers 4,3 %



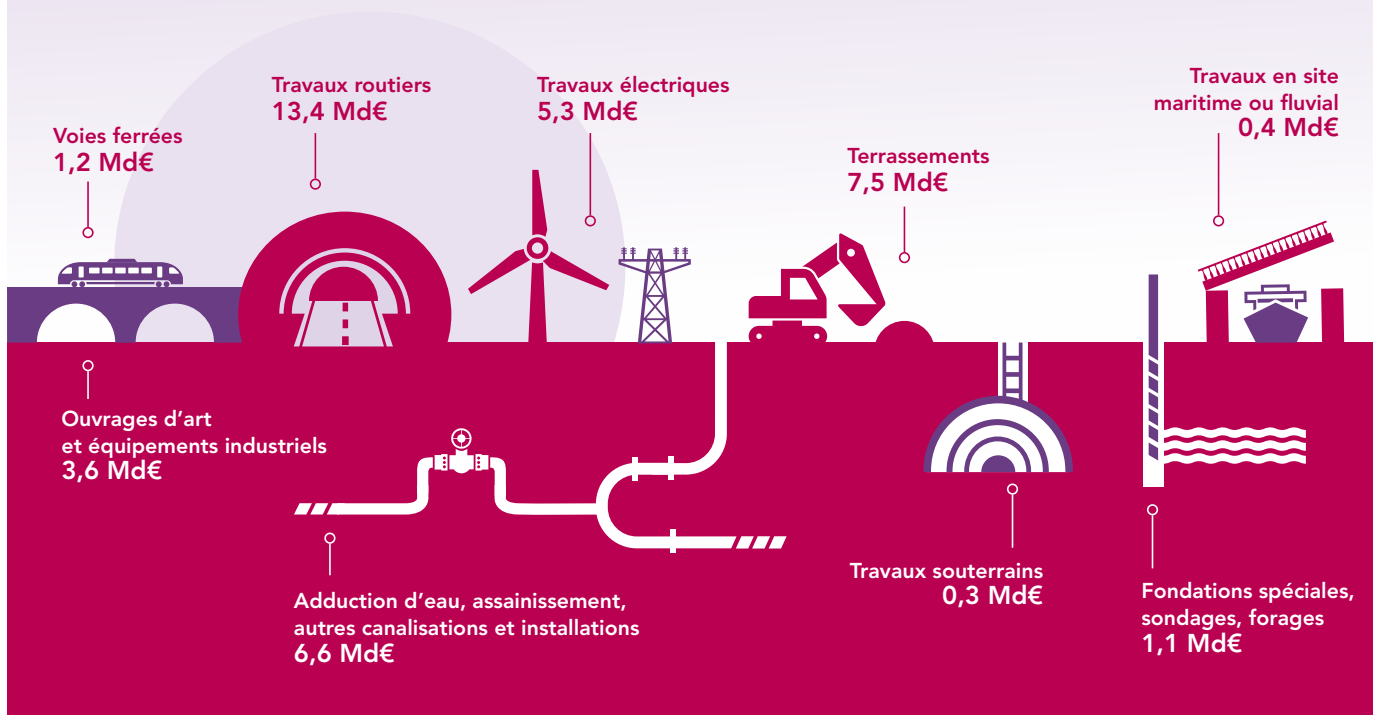
## CE QU'IL FAUT SAVOIR

### PROTÉGER LES SALARIÉS, MALGRÉ LA CRISE.

Les entreprises de Travaux Publics encaissent depuis plusieurs années les conséquences d'une crise les touchant de plein fouet. Malgré tout, l'ensemble du secteur est resté solidaire de ses salariés. Si les Travaux Publics ont perdu près d'un quart de leur activité en volume depuis 2007, le secteur a perdu un dixième de ses effectifs depuis le début de la crise.

## UNE DIVERSITÉ D'OUVRAGES

L'ensemble des infrastructures et réseaux constituent les ouvrages sur lesquels travaillent les salariés et les entreprises de Travaux Publics. En conséquence, il existe une diversité de secteurs, de professions et de spécialités couverts par le secteur des Travaux Publics.

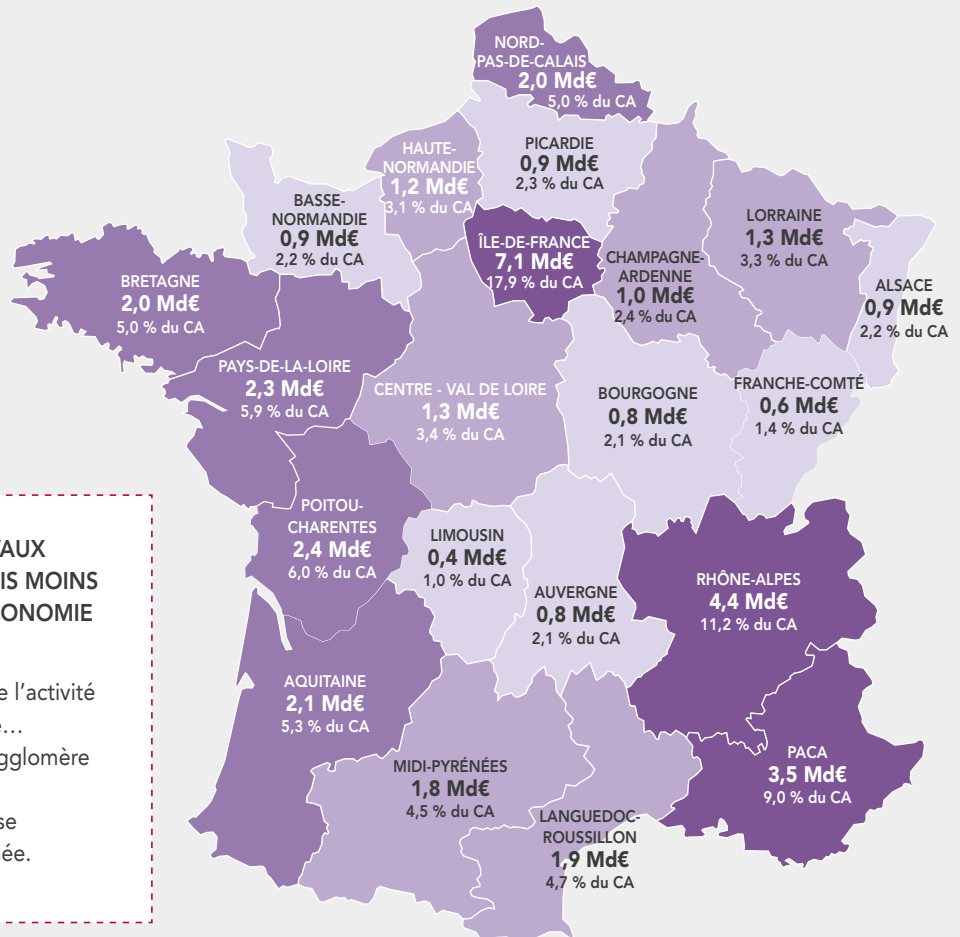


# CONSTRUIRE LOCAL, PENSER GLOBAL

Partout, les ouvrages de Travaux Publics sont présents. Des petits chemins de campagne aux ouvrages de renommée mondiale, les infrastructures et réseaux nous entourent et maillent tous les territoires.

## DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Construire et entretenir les infrastructures est nécessaire à tous, du village rural à la grande métropole. Les 7 600 entreprises de Travaux Publics qui réalisent 39,6 Md€ de chiffre d'affaires sont réparties sur tout le territoire national : capables de réaliser de grands chantiers, elles sont aussi des acteurs de proximité essentiels à la vie économique locale.



**LE SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS EST DEUX FOIS MOINS CONCENTRÉ QUE L'ÉCONOMIE NATIONALE.**

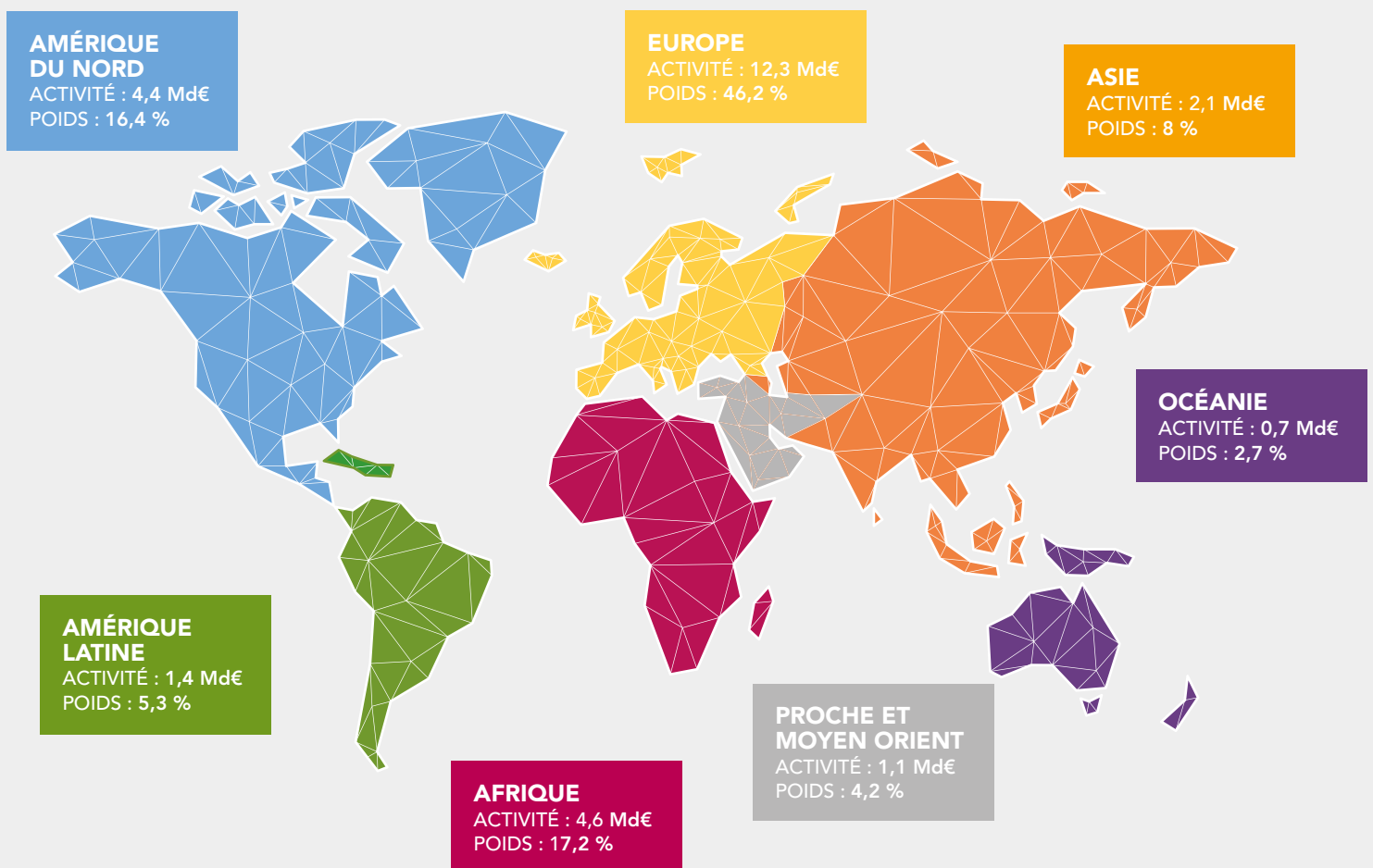
Seulement un sixième de l'activité se situe en Île-de-France... alors que cette région agglomère un tiers de l'ensemble de la production française de richesses chaque année.



## LES INFRASTRUCTURES FRANÇAISES RAYONNENT DANS LE MONDE

À l'échelle internationale, les entreprises françaises de Travaux Publics s'appuient sur leur capacité à travailler sur des projets complexes et à apporter des solutions globales à leurs clients. La capacité à remettre une offre allant de la conception à l'exploitation en passant par le financement et la construction de l'ouvrage est souvent un avantage déterminant.


Près de la moitié de l'activité à l'international des entreprises françaises de Travaux Publics se situe en Europe. L'Afrique et l'Amérique du Nord représentent respectivement leur seconde et troisième zones d'activités, mais les entreprises françaises de Travaux Publics partent également à la conquête de nouveaux marchés : Asie, Océanie et Moyen-Orient.




### CHIFFRES D'AFFAIRES INTERNATIONAL DE CHAQUE ACTIVITÉ TP (EN Md€ ET PART EN %)

 TRAVAUX ROUTIERS ET TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX  
10,1 Md€ / 38,0 %

 OUVRAGES D'ART ET D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL  
3,2 Md€ / 11,9 %

 TRAVAUX SOUTERRAINS  
0,7 Md€ / 2,6 %


 TRAVAUX ÉLECTRIQUES  
5,9 Md€ / 22,0 %

 FONDATIONS SPÉCIALES, SONDAGES, FORAGES  
1,2 Md€ / 4,7 %

 TRAVAUX EN SITE MARITIME OU FLUVIAL  
0,6 Md€ / 2,1 %

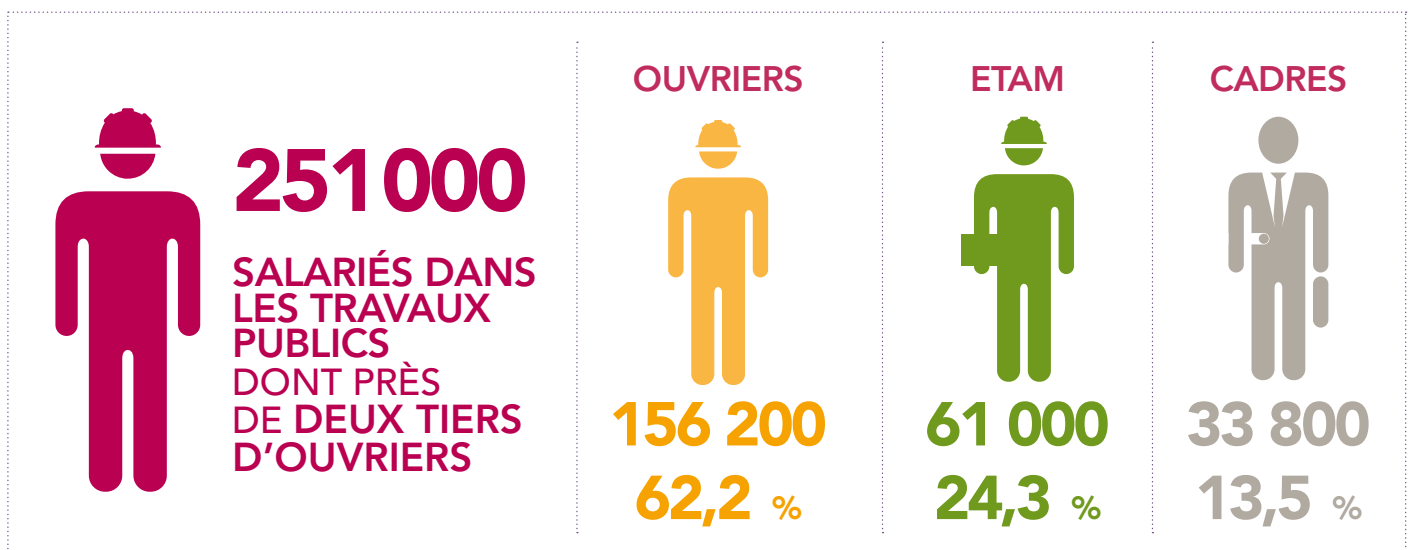
 EAU ET ENVIRONNEMENT  
3,7 Md€ / 14,0 %

 VOIES FERRÉES  
0,9 Md€ / 3,4 %

 TRAVAUX DE TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE GAZ ET FLUIDES DIVERS  
0,4 Md€ / 1,3 %

# UN SECTEUR À TAILLE HUMAINE

Les salariés de Travaux Publics sont au cœur de tout projet d'infrastructure et de tout ouvrage. Les entreprises l'ont bien compris, adoptant une politique de formation, de prévention et de protection de celles et ceux qui construisent les infrastructures de demain.



## COMMENT ENTRE-T-ON DANS LES TRAVAUX PUBLICS ?

Les chemins menant à construire des infrastructures sont nombreux ! Partagées entre cursus scolaire et apprentissage, les formations initiales spécifiques aux Travaux Publics accueillent tous les publics à travers un large ensemble de formations, du CAP à l'école d'ingénieur.

**8 900**  
ÉLÈVES DANS UNE  
FORMATION INITIALE  
SPÉCIFIQUE AUX  
TRAVAUX PUBLICS



...AU SEIN DE  
**190** CENTRES  
DE FORMATION



**4 300**  
ÉLÈVES SOUS  
« STATUT SCOLAIRE »



**4 600**  
ÉLÈVES EN  
APPRENTISSAGE





PLUS DE **6 800**  
TUTEURS ONT ÉTÉ  
FORMÉS DEPUIS 1996.

## ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LES ENTREPRISES

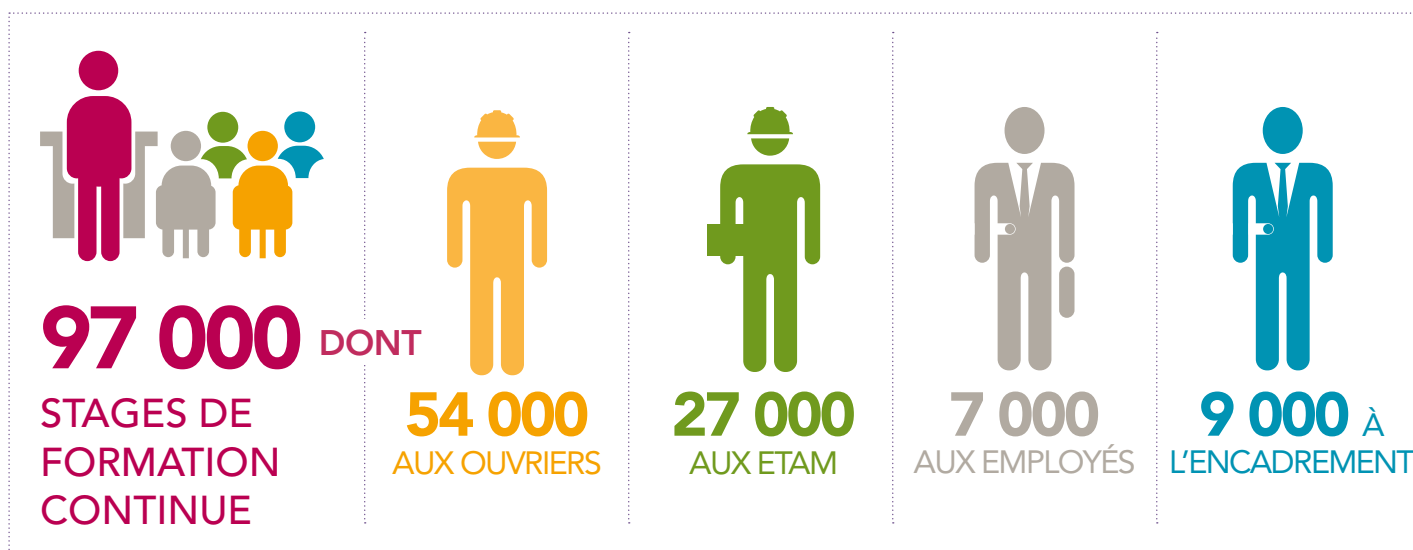
Faciliter l'intégration et assurer une continuité des savoir-faire sur les chantiers est une priorité pour les entreprises de Travaux Publics. Depuis près de 20 ans, l'Ordre des Tuteurs a pour objectif l'accueil et l'intégration du nouveau personnel dans les entreprises du secteur.

## LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS : UNE PRIORITÉ ABSOLUE

La sécurité au travail est un engagement partagé par l'ensemble des entreprises du secteur. C'est pourquoi une convention pour l'amélioration de la santé au travail dans les Travaux Publics a été signée en 2012 entre la Direction générale du travail, la CNAMTS, l'INRS et l'OPPBTP. Après trois ans de mise en œuvre, elle continue de porter ses fruits en termes de réduction des risques et d'amélioration des conditions de travail des salariés.

Cet engagement se traduit à travers la politique de formation des entreprises : plus d'un quart des stages réalisés en 2014 portent sur ces thématiques. Ce sont ainsi 25 000 formations, pour un total de 373 000 heures, qui ont été dispensées dans le domaine de la sécurité-prévention. Ces efforts se concrétisent par une baisse continue de la fréquence des accidents sur les chantiers sur plusieurs décennies.

### CE QU'IL FAUT SAVOIR



**22**  
CENTRES DE  
FORMATION  
EXCELLENCE TP

## CENTRES DE FORMATION : VERS L'EXCELLENCE !

La profession des Travaux Publics a constitué un réseau de 22 centres de formation initiale et continue, concrétisé par la signature d'une charte « Excellence TP » en octobre 2015. Celle-ci fixe des critères et objectifs communs à l'ensemble du réseau : formations de qualité, favoriser l'accès à la formation, mutualisation des pratiques, respect d'une éthique et communication commune.

# INNOVER À TOUS LES NIVEAUX

Les entreprises de Travaux Publics sont reconnues mondialement pour leur capacité d'adaptation et leur compétitivité : l'innovation sur les chantiers y participe grandement, que ce soit par les matériaux utilisés ou par l'apport des nouvelles technologies aux procédés existants.



## RÉINVENTER ET PLANIFIER AVEC LE BIM

Dans la pratique, le Building Information Modelling (BIM) recouvre deux réalités : le développement de maquettes 3D et le travail collaboratif utilisant ces technologies comme supports. La révolution BIM impacte les processus destinés à prendre, appliquer et suivre des décisions dans le cadre d'une gestion de projet.

L'un des récents exemples est la rocade L2 à Marseille, véritable expérimentation à grande échelle de la technologie BIM. Les avantages propres à la maquette numérique ont été relevés : performance de l'outil, contrôle de l'avancement des études... mais d'autres atouts organisationnels ont notamment été mis en avant dans la gestion du projet. Les maquettes numériques peuvent ainsi servir à la communication interne d'un projet, vers les équipes exécutant les travaux, mais aussi externe, vers les usagers.

## LES SCIENCES DU VIVANT AU SERVICE DES OUVRAGES

L'innovation se situe aussi au niveau de la composition de matériaux utilisés pour la construction d'ouvrages. Les dernières percées technologiques dans les biotechnologies trouvent ainsi des débouchés sur les chantiers de Travaux Publics.

Ainsi, le secteur se met à explorer et adopter la « biogéotechnique ». Entre autres, celle-ci se traduit concrètement par l'ajout de bactéries destinées à renforcer des sols fragiles afin de reconstituer un sol semblable à du calcaire avec un impact minimum sur l'environnement.





## COMMUNIQUER DIFFÉREMMENT SUR LES CHANTIERS

Par nature, les chantiers sont des espaces où la communication est primordiale. La coordination de collaborateurs et d'équipes dispersées est décisive, tandis que la captation et l'utilisation d'informations en temps réel deviennent une obligation sur les chantiers modernes. Pour cette raison, l'usage de la tablette numérique sur les chantiers s'impose.

Autre développement technologique : le casque de nouvelle génération. Indispensable et réglementaire pour la sécurité des collaborateurs sur un chantier, celui-ci devient un support à de nouvelles fonctionnalités.

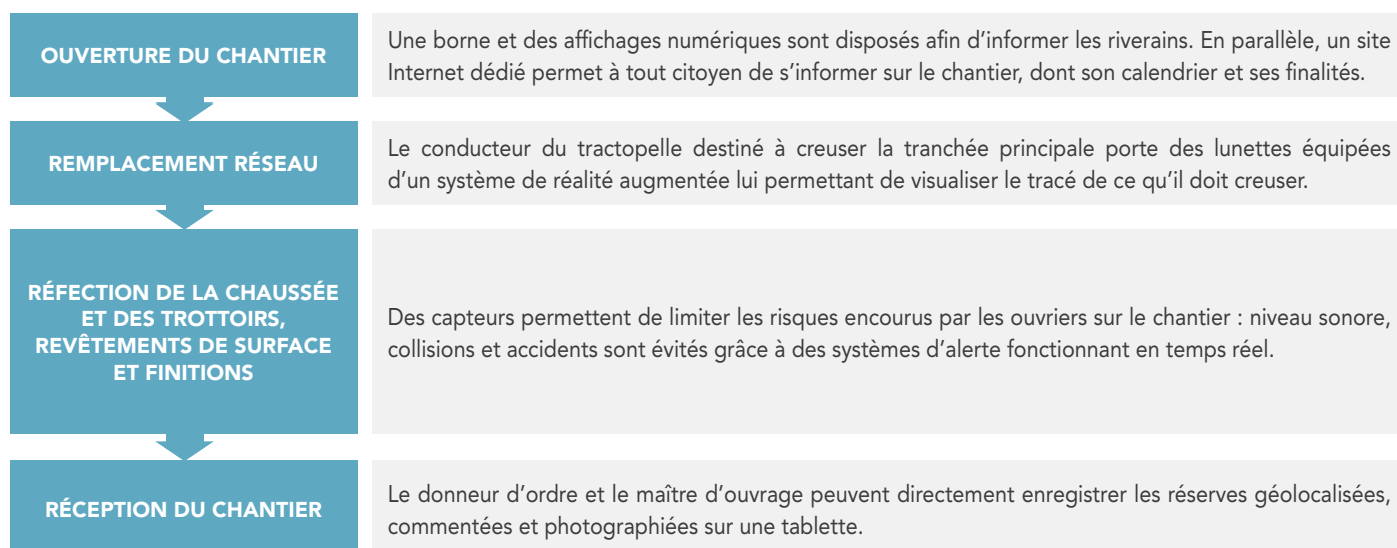
*Talkie-walkie* intégré, système d'éclairage innovant et adapté (ambiance/puissance), indicateur d'alerte en cas de proximité avec une ligne électrique en tension et communication mains libres se greffent désormais sur une nouvelle génération de casques.

## LE NUMÉRIQUE À TOUTES LES ÉTAPES D'UN PROJET :

### L'EXEMPLE D'UN CHANTIER DE REMPLACEMENT DE RÉSEAU D'EAU EN ZONE URBAINE

Pour comprendre à quel point les nouvelles technologies de l'information et de la communication transforment les métiers des Travaux Publics, il est possible d'imaginer un chantier standard, proche du quotidien de chacun.

Ce chantier consiste dans le renouvellement d'un réseau d'eau urbain. Celui-ci implique non seulement l'ouverture de la chaussée, mais également sa rénovation. Comme souvent en zone urbaine, les entreprises de Travaux Publics doivent agir sur des axes fréquentés, en réduisant les nuisances pour les riverains.





# FAIRE FACE À LA DÉGRADATION DES RÉSEAUX

QUALITÉ

DE VIE

ENTRETIEN DU

PATRIMOINE

SERVICES AUX

CITOYENS







# ATTRACTIVITÉ

DES TERRITOIRES

COMPÉTITIVITÉ, INVESTISSEMENT  
ET CROISSANCE










# INFRASTRUCTURES : LE GRAND DÉCLASSEMENT

Une vision appartient désormais au passé : celle d'une France bien équipée dont la qualité des infrastructures est un atout clé de sa compétitivité. Le recul de l'investissement en infrastructures et l'illusion d'une bonne qualité des réseaux ont conduit au décrochage de la France à l'échelle internationale. Dans la course pour attirer des investissements internationaux, des emplois et de l'innovation, la France est en train de renoncer à l'un de ses principaux avantages.

## POSITION DE LA FRANCE DANS LE CLASSEMENT GLOBAL COMPETITIVENESS REPORT DU FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

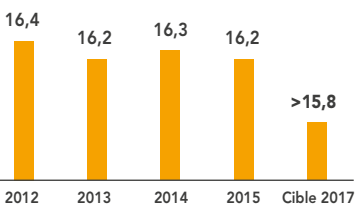
QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES	CLASSEMENT 2008-2009	CLASSEMENT 2015-2016
<b>ENSEMBLE DES INFRASTRUCTURES</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>↓ 10<sup>ème</sup></b>
 <b>ROUTES</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>↓ 7<sup>ème</sup></b>
 <b>INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>↓ 6<sup>ème</sup></b>
 <b>PORTS</b>	<b>10<sup>ème</sup></b>	<b>↓ 26<sup>ème</sup></b>
 <b>AÉROPORTS</b>	<b>5<sup>ème</sup></b>	<b>↓ 15<sup>ème</sup></b>
 <b>FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>	<b>↓ 14<sup>ème</sup></b>

## ROUTES

### LA DÉGRADATION DES ROUTES CONTINUE

■ Comme en témoignent les objectifs affichés dans le Projet de Loi de Finances 2016, l'objectif des pouvoirs publics est désormais de ralentir cette dégradation, et non plus d'améliorer la qualité des routes nationales.

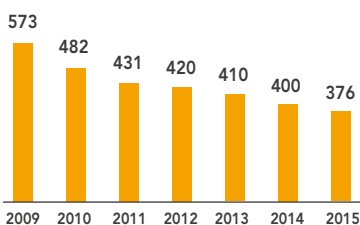
État des structures de chaussées sur le réseau routier national non-concédé (moyenne des notes IORN sur 20)



### BAISSE D'UN TIERS DES CRÉDITS D'ENTRETIEN DES ROUTES DÉPARTEMENTALES DEPUIS 2009



Évolution des dépenses d'entretien de la voirie par les départements (en M€)



Source : analyse des budgets primitifs des départements

## FERROVIAIRE

### LE TRAIN NE FAIT PLUS RÊVER

■ Difficile d'être impressionné par les prouesses technologiques françaises et par la rapidité des transports à longue distance **lorsqu'un TGV sur cinq est en retard voire annulé !** En parallèle, les rares données sur l'état des voies du réseau ferré national exposent une dégradation depuis 2012, peu rassurante à terme pour les usagers.

### UNE ACCIDENTOLOGIE ÉLEVÉE



# 158

LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS CHAQUE ANNÉE SUR LE RÉSEAU FERROVIAIRE FRANÇAIS DE 2008 À 2014.

EN COMPARAISON :

# 85

LE NOMBRE MOYEN D'ACCIDENTS CHAQUE ANNÉE SUR LE RÉSEAU FERROVIAIRE BRITANNIQUE DE 2008 À 2014.

## RÉSEAU FLUVIAL

### UN RÉSEAU FLUVIAL SOUS-UTILISÉ ET DÉLABRÉ

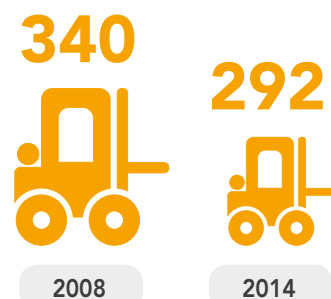
■ La France dispose du quart du réseau fluvial européen mais le fret associé ne représente que **2 % à 4 % du transport de marchandises**, contre 12 % en Allemagne, 14 % en Belgique et 31 % aux Pays-Bas.

L'état de l'infrastructure est mis en cause : celle-ci est considérée comme sous-dimensionnée et présente un **risque majeur de dégradation**.

## PORTS

### LES PORTS MARITIMES FRANÇAIS TIENNENT DE MOINS EN MOINS LA CONCURRENCE FACE AUX INFRASTRUCTURES ÉTRANGÈRES

Évolution de la quantité de marchandises débarquées ou embarquées dans les sept ports maritimes de France (en millions de tonnes)



## AÉROPORTS

### ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE

# 9ème

### PIRE AÉROPORT DU MONDE

■ Selon un classement publié par Priceconomics, à partir de 17 000 notes et commentaires d'internautes publiés par Skytrax, organisme reconnu pour l'évaluation de la qualité des aéroports.

# UNE QUALITÉ DE SERVICE DÉGRADÉE

Les infrastructures sont indispensables et omniprésentes au quotidien. Le désengagement des pouvoirs publics dans l'entretien, le renouvellement et la mise à niveau des réseaux se répercute sur la qualité de vie des citoyens.



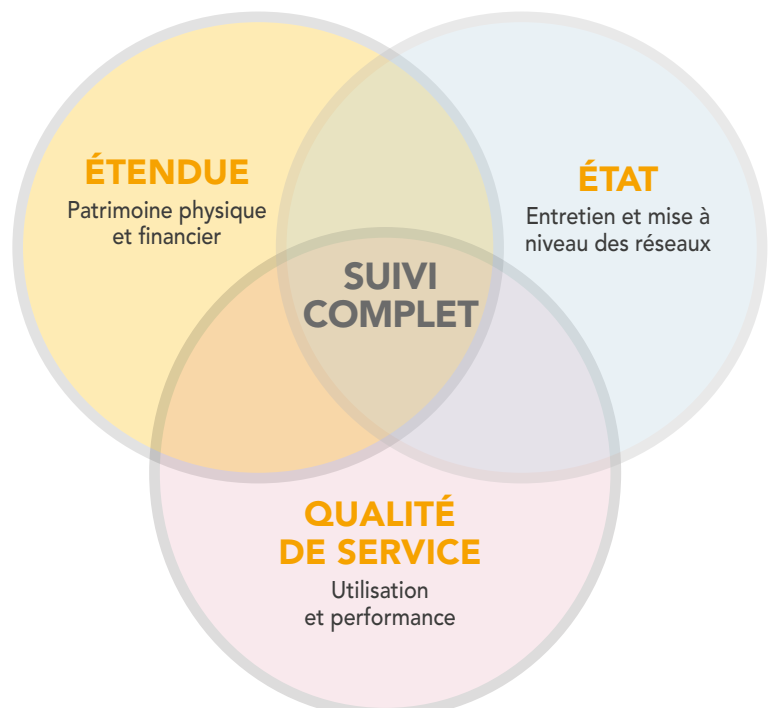
LA DIFFUSION DE L'INFORMATION PUBLIQUE SERT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

## UN IMPÉRATIF : MIEUX CONNAÎTRE LES RÉSEAUX

Assurer l'entretien, le renouvellement et la modernisation des infrastructures françaises est une priorité. Mais encore faut-il bien connaître l'étendue, l'état et la qualité de service de celles-ci !

Dans une logique *Open Data*, la diffusion de l'information publique est d'intérêt public et général. En cela, les données sur notre patrimoine d'infrastructures devraient être libérées et enrichies lorsqu'elles existent déjà, et produites lorsqu'une absence de données est constatée.

## LES TROIS PILIERS D'UNE BONNE CONNAISSANCE DES INFRASTRUCTURES



### QUELQUES EXEMPLES DE DONNÉES À LIBÉRER OU PRODUIRE :

Les Indices de Qualité du Réseau Routier National (IQRN) et les Indices de Qualité des Ouvrages d'Art (IQOA) ne sont pas publics alors que les citoyens pourraient connaître la qualité des routes et ponts qu'ils empruntent chaque jour.



## NOTRE PATRIMOINE SE FISSURE !



PLUS D'1 TRAIN SUR  
10 EST EN RETARD.



**97** MINUTES DE  
COUPURE ÉLECTRIQUE  
PAR HABITANT EN 2013.



**52%**  
DES FRANÇAIS  
CONSTATENT  
QUE LES ROUTES  
QU'ILS EMPRUNTENT  
SE SONT DÉGRADÉES  
AU COURS  
DES DERNIÈRES  
ANNÉES.



**35** HEURES SONT  
PASSÉES DANS LES  
EMBOUEILLAGES PAR  
LES AUTOMOBILISTES  
FRANÇAIS CHAQUE ANNÉE.



**72 000**  
PONTS MENACÉS  
PAR LA CORROSION  
DES ARMATURES.

L'ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES N'EST PAS SUFFISANT.

« LES COUCHES DE SURFACE ONT UNE DURÉE DE VIE OPTIMALE DE 8 À 15 ANS. CES DERNIÈRES ANNÉES, LE TAUX DE RENOUVELLEMENT ANNUEL DES COUCHES DE SURFACE A ÉTÉ DE L'ORDRE DE 4 À 5 % DE LA SURFACE TOTALE DES CHAUSSÉES, SOIT UN RENOUVELLEMENT TOUS LES 20 À 25 ANS EN MOYENNE. »

Extrait du PLF 2016 – Programme 203 : infrastructures et services de transport.



## POURQUOI EST-CE SI IMPORTANT ?

Pour les citoyens, un effort d'équipement et d'entretien des réseaux locaux signifie une amélioration de leur environnement proche. Des infrastructures de qualité sont synonymes de bien-être et de confort au quotidien, d'un marché de l'emploi plus étendu, d'amélioration de l'accessibilité à des services et un stress réduit.

# QUELS RISQUES POUR LA POPULATION ET LES TERRITOIRES ?

Le recul de la qualité de service des réseaux a des conséquences pour l'ensemble de la société : difficultés dans l'accès à l'emploi, problèmes de santé liés à la pollution, inégalités entre les territoires ou perte de compétitivité pour les entreprises. Au-delà, le manque d'entretien des infrastructures constitue une bombe à retardement pour les budgets locaux et pour les contribuables.

## UN RISQUE POUR LA QUALITÉ DE VIE

Les infrastructures sont l'un des piliers de l'attractivité d'un territoire... ou un repoussoir, si elles sont mal entretenues ou insuffisantes.

La situation de certaines métropoles est un bon exemple : attirant les talents et les travailleurs en raison de leur marché de l'emploi, ceux-ci peuvent chercher à les fuir pour des raisons liées au transport, au loyer et à la qualité de vie à terme.

Ainsi, plus d'un tiers des cadres interrogés lors d'une enquête de l'APEC en 2014 répondait que l'accès aux réseaux de transport nationaux et internationaux constitue un élément d'attractivité pour les métropoles.

Selon un sondage Cadremploi, la dégradation de la qualité de service peut avoir un effet inverse sur les habitants : près de 8 cadres franciliens sur 10 veulent quitter l'Île-de-France et s'installer en région. Entre autres, le temps de transport est mis en cause : 45 mn par jour pour la moitié des cadres.



▶ **8 CADRES FRANCILIENS SUR 10 VEULENT QUITTER L'ÎLE-DE-FRANCE.**

▶ **45 MINUTES**  
LE TEMPS DE TRANSPORT POUR UN CADRE FRANCILIEN SUR DEUX.





PARIS PASSE DE LA 4<sup>ÈME</sup> PLACE À LA 6<sup>ÈME</sup> PLACE DES VILLES LES PLUS ATTRACTIVES DU MONDE

## UN RISQUE POUR L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

Les difficultés de transport et la durée des trajets se traduisent par l'isolement des populations au sein de zones où les services de proximité, l'activité économique ou l'emploi peuvent manquer. Cet enclavement se manifeste tant au sein de quartiers populaires des agglomérations qu'au sein des espaces ruraux. Mais des solutions existent.

Une étude sur le tramway dans l'agglomération lyonnaise conclut ainsi que les inégalités d'accessibilité à l'emploi diminuent grâce à l'extension des réseaux de transport en commun. Dans le cadre de cette analyse, les deux tiers de la baisse d'inégalité proviennent de l'amélioration des temps d'accès. Dans ce cadre, contrairement à une idée reçue, les quartiers pauvres profitent bien plus de ces réseaux que les quartiers aisés.

## UN RISQUE POUR L'ATTRACTIVITÉ

Selon les dirigeants économiques mondiaux interviewés par Ernst & Young en 2013, les infrastructures de transport et de télécommunication représentent le principal levier de compétitivité des métropoles françaises.

Toutefois, ce qui était autrefois un atout peut rapidement devenir un handicap. Ainsi, Paris passe de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place des villes les plus attractives du monde en l'espace de deux ans, selon le classement de PWC publié en 2014. Pour la qualité de vie, elle a chuté de la 1<sup>ère</sup> place à la 7<sup>ème</sup>... en raison de l'intégration de deux nouveaux critères, dont la facilité des déplacements quotidiens.

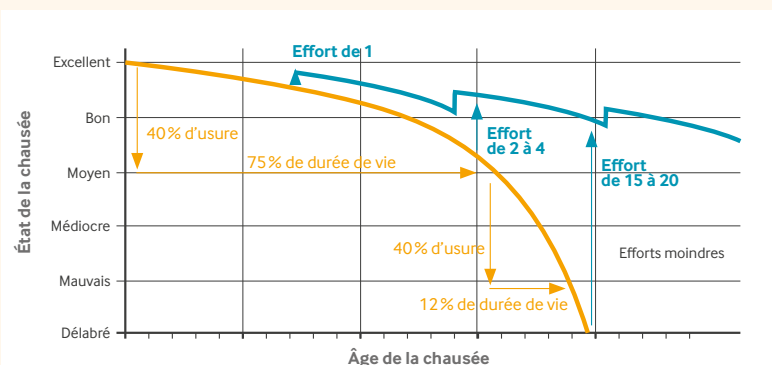
## UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS SUR LES BUDGETS LOCAUX

Dans le domaine des infrastructures, les économies d'aujourd'hui peuvent devenir les dépenses de demain. Le manque ou l'absence d'entretien des réseaux se traduit inévitablement par un coût supérieur de réparation à terme. C'est le cas, par exemple, du réseau routier, où chaque euro non-dépensé aujourd'hui peut revenir à une dépense de deux à vingt fois supérieure à terme.

Au-delà des dépenses exponentielles pour l'entretien futur, ce sont les coûts provoqués par la dégradation du réseau lui-même qu'il faut prendre en compte : pertes de ressources, accidents, difficultés de déplacement ou même retards de développement d'un territoire.

Dans le domaine routier, chaque euro non-investi se paye cher à long terme. Pourtant... - 34 %, c'est la chute des dépenses d'entretien par les départements depuis 2009.

↓  
-34%



Source : USIRF



# UNE MENACE POUR LA CROISSANCE

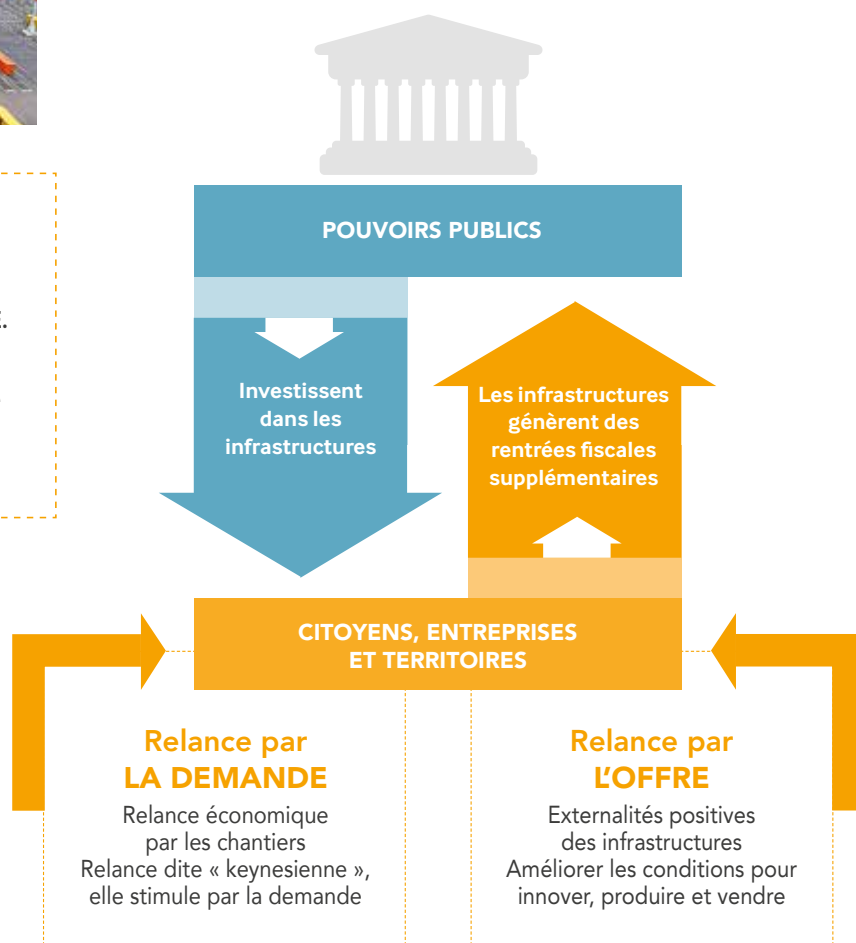
Les infrastructures et réseaux forment les fondations de notre économie. Les moderniser et les développer, c'est faciliter la production, les échanges et l'innovation. *A contrario*, des années de négligences et un manque d'ambition des politiques publiques risquent d'affaiblir la croissance du pays.



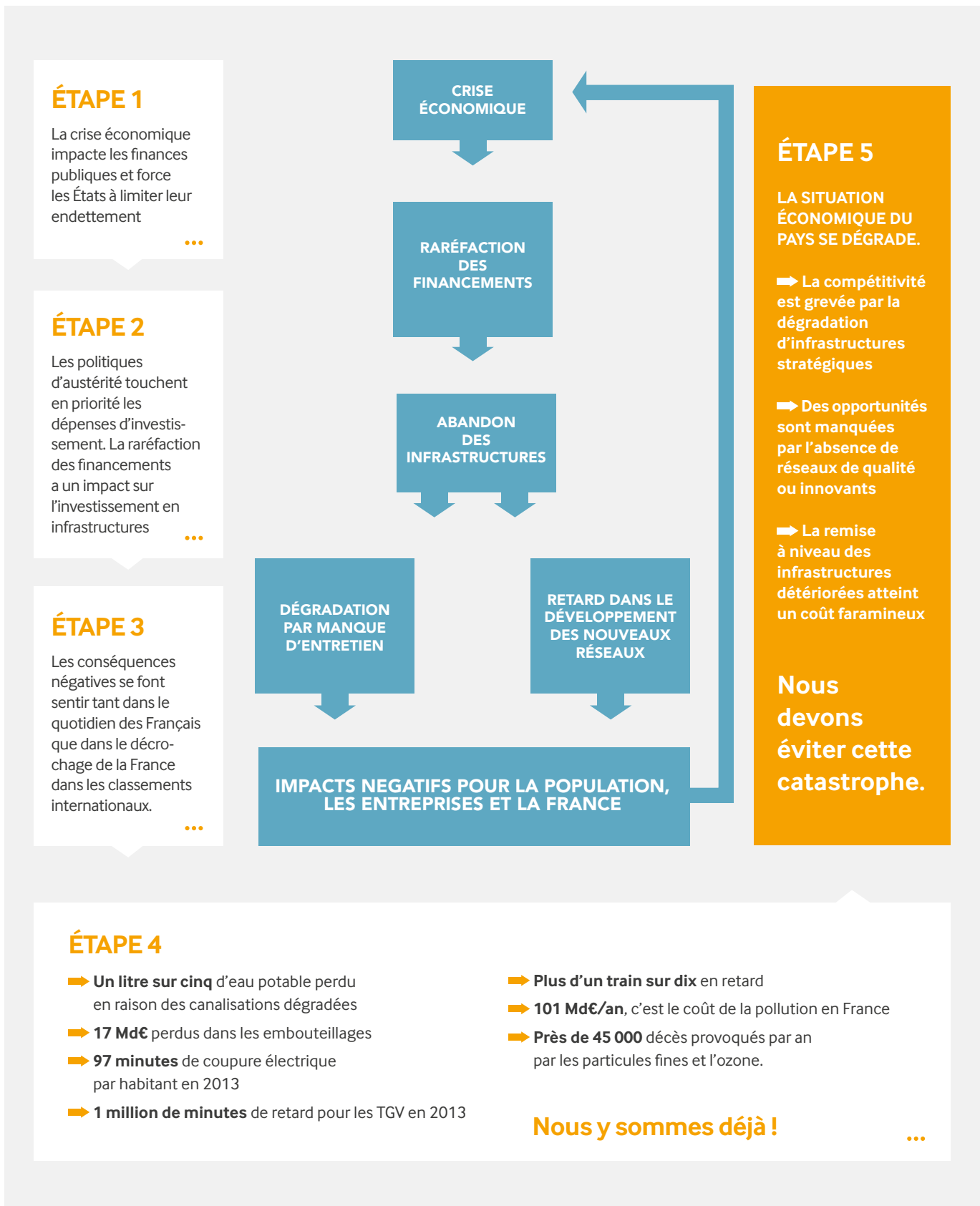
## LES BONNES DÉPENSES D'AUJOUR'HUI SONT LES RECETTES DE DEMAIN

▶ **INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES EST NEUTRE SUR LE PLAN BUDGÉTAIRE EN RAISON DE LEUR CAPACITÉ À SOUTENIR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE.**

Le FMI estime par exemple, qu'un point de PIB investi dans les infrastructures augmente la production de 0,4 % la première année, et de 1,5 % après quatre ans.



## LE SCÉNARIO NOIR DES INFRASTRUCTURES FRANÇAISES







# RELEVER LES DÉFIS DE LA CROISSANCE VERTE

PRÉSERVATION DES  
RESSOURCES

PROTECTION DES  
POPULATIONS  
ET DES TERRITOIRES







NOUVELLES  
**MOBILITÉS**

TRANSITION  
**ÉNERGÉTIQUE**







# ÉCONOMISER NOS RESSOURCES

FACE À LA RARÉFACTION DES RESSOURCES NATURELLES, DES SOLUTIONS EXISTENT ! POUR RELEVER CE DÉFI, IL EST NÉCESSAIRE DE METTRE À NIVEAU L'ENSEMBLE DE NOS INFRASTRUCTURES ET DE CONSTRUIRE DES RÉSEAUX FAVORISANT L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE.



**17 Md€**  
PARTENT EN FUMÉE DANS LES EMBOUTEILLAGES EN FRANCE

La route représente 83 % des déplacements locaux quotidiens mais seulement 42 % des investissements publics dans les infrastructures de transport. L'une des solutions se trouve dans une offre de mobilité élargie. **Cependant, même si 72 % des engagements financiers de l'État pris lors du Grenelle de l'Environnement ont été réalisés dans le domaine des Transports en Commun en Site Propre, l'effort est loin d'être suffisant pour enrayer les problèmes de congestion routière.**



**1 LITRE**  
SUR CINQ D'EAU POTABLE EST PERDU EN RAISON DES CANALISATIONS DÉGRADÉES.

Le taux de renouvellement des réseaux d'eau est de 0,6 % par an, ce qui signifie qu'il faut près de 170 ans pour remplacer une canalisation... alors que leur durée de vie varie de 30 à 80 ans ! **Il faudrait engager 2 Md€ par an pour réaliser les travaux nécessaires à la réduction des pertes en eau, contre 800 M€ aujourd'hui.** Au-delà du renouvellement des réseaux, de nouvelles techniques d'identification des fuites et une mise à niveau des infrastructures existantes sont nécessaires.



**3,6 MILLIONS**  
DE LAMPADAIRES ET POINTS LUMINEUX EN FRANCE ONT PLUS DE 25 ANS ET SONT ÉNERGIVORES.

Le déploiement de lampadaires à basse consommation (LED) et de réseaux intelligents (adaptation de l'intensité, capteurs...) permettrait de réduire massivement le coût environnemental et financier de l'éclairage public. Celui-ci représente près de la moitié de la consommation électrique des collectivités. **L'utilisation des LED dans l'éclairage public permettrait d'économiser jusqu'à 70 % d'énergie par rapport aux lampes à vapeur de mercure, à niveau d'éclairement égal.**

## LE SAVIEZ-VOUS ?



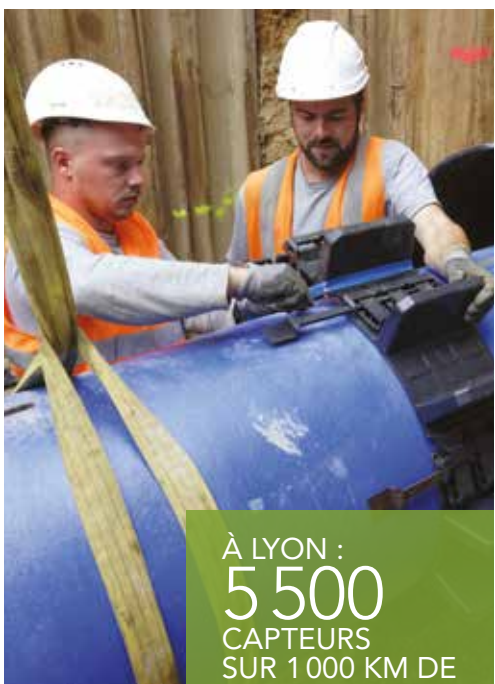
1200  
PLATEFORMES  
DE RECYCLAGE

## RECYCLER SUR LES CHANTIERS... ...ET RECYCLER GRÂCE AUX CHANTIERS

**Le recyclage fait partie de l'ADN des entreprises de Travaux Publics.**

Celles-ci recyclent ou réemploient la moitié des 216 millions de tonnes de déchets produits sur les 300 000 chantiers réalisés chaque année en France. Les entreprises elles-mêmes disposent de 1 200 plateformes de recyclage.

Mais les chantiers sont également des places centrales pour la valorisation des déchets. Et pour cause : de nombreuses infrastructures utilisent comme matières premières les déchets d'autres secteurs. Le mâchefer issu d'incinération de déchets ménagers, les pneus usagés ou même les sables de fonderie sont tout autant de matériaux réutilisés dans la construction d'infrastructures.



À LYON :  
5 500  
CAPTEURS  
SUR 1 000 KM DE  
CANALISATIONS  
D'EAU

## L'ÉMERGENCE DES CANALISATIONS INTELLIGENTES !

**Réparer, mettre à niveau ou remplacer des infrastructures existantes est nécessaire pour économiser nos ressources.** Mais cette ambition nécessite une bonne connaissance des réseaux.

À Lyon, 5 500 capteurs vont être déployés sur 1 000 km de canalisations d'eau. L'objectif ? Augmenter le rendement du réseau d'eau par l'identification des fuites, permettant de les réparer rapidement. Comment ? Ces capteurs permettent d'enregistrer et transmettre en permanence des informations sur l'état des canalisations.

Le rendement des réseaux concernés devrait s'améliorer de 7 points dans les prochaines années, permettant au Grand Lyon d'atteindre l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement de 85 % de rendement pour ses réseaux d'eau.





# PROTÉGER LES POPULATIONS ET TERRITOIRES

POLLUTION, MONTÉE DES EAUX, CATASTROPHES NATURELLES... L'HUMANITÉ DOIT COMPOSER AVEC DES MENACES ET DES TRAGÉDIES DONT ELLE DOIT PARFOIS ASSUMER LA PATERNITÉ. FACE À CES DANGERS, LE PESSIMISME N'EST PAS DE MISE : DES SOLUTIONS EXISTENT, PERMETTANT DE PROTÉGER LES POPULATIONS, LES TERRITOIRES ET NOTRE AVENIR.



**34 Md€ :**  
LE COÛT DES  
CATASTROPHES  
NATURELLES  
EN FRANCE  
DE 1998 À 2007

C'est désormais une certitude : le réchauffement climatique et la montée des eaux sont irrémédiables. Les événements météorologiques extrêmes au même titre que les inondations font partie des conséquences directes de ces changements globaux. Leur coût, déjà important, ne pourra que s'accroître à l'avenir si rien n'est fait pour rendre nos territoires plus résilients.



**29 %**  
DES COMMUNES  
FRANÇAISES  
SONT EXPOSÉES  
AUX RISQUES  
CLIMATIQUES

Aujourd'hui, 42 % des Français de métropole se sentent exposés aux risques liés au changement climatique. Dans certains cas, les risques pesant sur les territoires sont reconnus. Par exemple, la grande crue centennale de la Seine pourrait coûter 58 Md€ et toucher 5 millions de Franciliens. Face à ce danger, des solutions existent comme la construction d'un lac artificiel supplémentaire en amont de la capitale.



PLUS DE **600**  
ESPÈCES EXOTIQUES  
ENVAHISSANTES  
EN FRANCE

Les espèces exotiques envahissantes (« EEE ») sont l'une des cinq causes de réduction de la biodiversité. Les EEE constituent de véritables menaces tant pour l'équilibre des écosystèmes que pour l'environnement sanitaire, social et économique d'un territoire. La conception, la construction et l'entretien des infrastructures se trouvent en première ligne de la lutte contre les EEE. Par exemple, les dégâts sur berges imputables aux ragondins ou aux écrevisses américaines impliquent un curage régulier des canaux et des travaux hydrauliques adaptés.



## MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR !

L'élévation du niveau des océans s'accélère. Et avec lui les conséquences pour nos côtes et les zones inondables : dégradation des terrains, inondations et érosion des littoraux. Si la menace est bien présente, elle est également prévisible... et peut donc trouver une réponse dans des infrastructures adaptées.

Aujourd'hui, les décideurs publics doivent choisir entre une logique de prévention ou la répétition de tragédies telles que Xynthia et les inondations de 2010 et 2015 en Côte d'Azur. Le renforcement de 1 200 km de digues d'ici 2016 par le plan national Submersion Rapide ne devrait être qu'un début : c'est l'ensemble des territoires exposés qu'il faut protéger dans une vision de long terme.

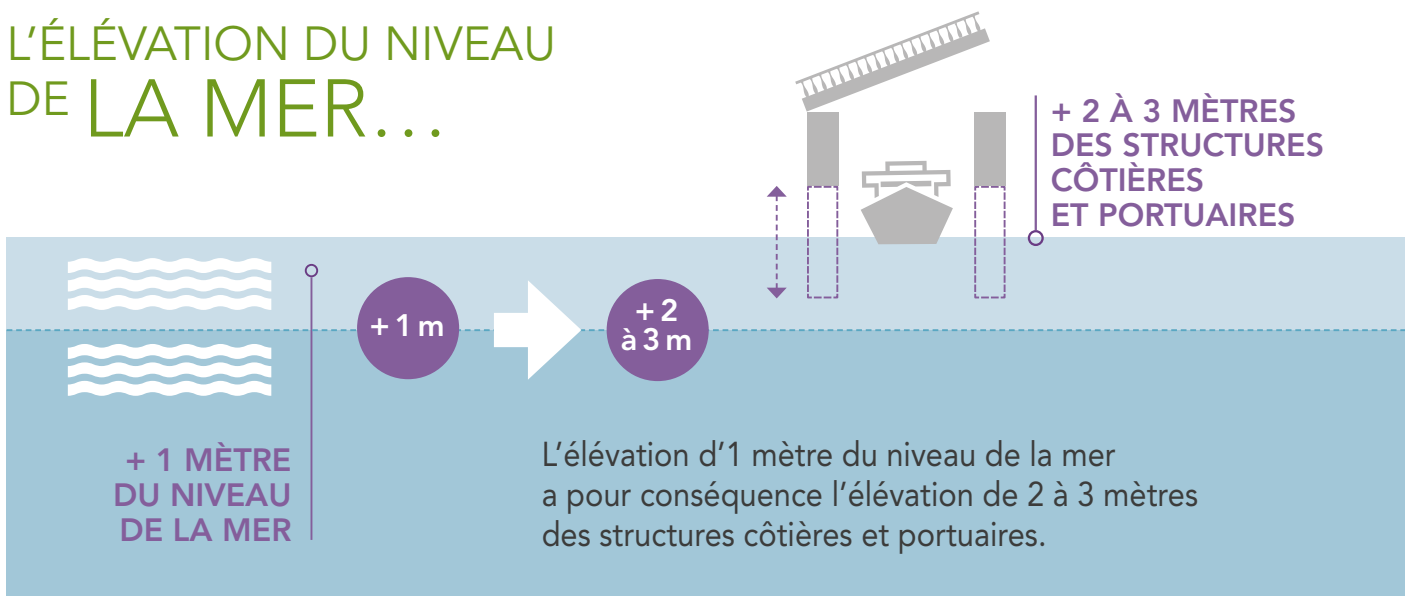


EN RAISON DE L'ÉLÉVATION DU NIVEAU DES MERS PROJETÉE PENDANT TOUTE LA DURÉE DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE ET AU-DELÀ, LES SYSTÈMES CÔTIERS ET LES ZONES DE FAIBLE ALTITUDE SERONT DE PLUS EN PLUS EXPOSÉS À DES INCIDENCES NÉGATIVES COMME LA SUBMERSION ET L'INONDATION ET L'ÉROSION DES CÔTES. »

« DEGRÉ DE  
CONFIANCE  
TRÈS ÉLEVÉ »

EXTRAIT DU RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAUX SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (GIEC) : « Changement climatique 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité : résumé à l'intention des décideurs. »

## L'ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER...







# RÉINVENTER LA MOBILITÉ

S'ENGAGER DANS LA VOIE DE LA CROISSANCE VERTE, C'EST ÉGALEMENT QUESTIONNER NOS HABITUDES QUOTIDIENNES PARMIS LES PLUS ESSENTIELLES. CHANGER NOTRE RAPPORT À L'ENVIRONNEMENT, AU SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET À L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE PASSERA PAR UNE MUTATION DE NOTRE MOBILITÉ.



**101 Md€**  
PAR AN  
COÛT DE LA  
POLLUTION  
DE L'AIR EN FRANCE

Au-delà du seul coût financier, les particules fines et l'ozone sont à l'origine de 42 000 à 45 000 décès prématurés par an dans notre pays. Tous les citoyens ne sont pas égaux face à cette tragédie : les populations vivant dans les quartiers défavorisés sont bien plus vulnérables à la pollution. Selon de récentes études, celles-ci subissent un risque de décéder cinq fois plus élevé lors d'un pic de pollution que ceux vivant dans les quartiers plus aisés et moins pollués.



**33 %**  
DES GAZ À EFFET  
DE SERRE ÉMIS PAR  
LA CIRCULATION  
ROUTIÈRE

En conséquence, un vaste effort d'équipement des réseaux français en Transports en Commun en Site Propre (TCSP) est l'un des moyens privilégiés pour atteindre l'objectif du Grenelle 1 : une baisse de 20 % du CO<sub>2</sub> généré par le transport. Les besoins en TCSP ne sont pas encore comblés : en 2013, les transports émettaient toujours 6,3 % plus de CO<sub>2</sub> qu'en 1990. En outre, seuls 7,5 % des Français non-franciliens utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail.



**83 %**  
DES DÉPLACEMENTS  
SE FONT EN VOITURE

À court ou moyen terme, nous ne pouvons imaginer une transformation complète de notre rapport à l'automobile ou aux bus. Plus d'un tiers (37 %) de notre consommation finale d'énergie est composée de pétrole en 2014. La réduction de notre dépendance aux sources d'énergie polluantes passera donc par l'adoption d'une approche multimodale de la mobilité sans exclusion des déplacements routiers.

## LES SOLUTIONS POUR LA NOUVELLE MOBILITÉ

DÉVELOPPER L'EXISTANT  
ET OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

### METTRE À NIVEAU LES RÉSEAUX EXISTANTS

Afin d'améliorer l'efficacité en termes d'utilisation des ressources, il est nécessaire d'intégrer de nouvelles technologies et d'augmenter le niveau de service des réseaux existants.

### CONSTRUIRE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES

La transformation des déplacements quotidiens passera par une approche multimodale de la mobilité quotidienne. Pour cela, les modes de transports doivent être considérés comme complémentaires, et non concurrents, afin de fournir le meilleur service possible à l'utilisateur.



## VERS LA ROUTE DU FUTUR !

Il est nécessaire de mettre en œuvre la transition énergétique et environnementale de la route elle-même. La route du futur se définit par les évolutions intégrées aux réseaux routiers : système d'accumulation et recharge pour véhicules électriques, matériaux innovants, routes communicantes ou même chaussées auto-réparatrices.

C'est dans ce cadre qu'un appel à projet a été initié en 2015 par la FNTP, l'Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française (USIRF), l'Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité (IDRRIM) et le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE). Cet appel, doté d'une enveloppe de 30 à 50 M€, a pour objectif de sélectionner des projets d'innovation développant des technologies, des procédés, des services et des solutions industrielles ambitieuses, innovantes et durables en matière d'infrastructures routières.



## LES SMARTCITIES OU LA VILLE 3.0

La mise en place d'infrastructures destinées à la gestion en temps réel des flux de populations, de marchandises, d'eau et d'énergie est un préalable indispensable au développement des villes intelligentes. Au-delà, c'est avec « l'Internet des objets » et la diffusion des nouvelles technologies que se construit la ville du futur.

Les *smartcities* se construisent aujourd'hui : considérée comme la 4<sup>ème</sup> *smartcity* mondiale, Nice est une terre de projets pour les infrastructures intelligentes et un espace d'expérimentation dans ce domaine.

Les innovations se multiplient au sein de l'agglomération : premier bus à charge rapide et à autonomie illimitée au monde sans équipement lourd, « boulevard connecté » à l'aide de capteurs interagissant avec les usagers, stationnement intelligent et lampadaires dont la luminosité varie selon les mouvements dans son environnement.








# AMORCER UNE RÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE

L'année 2015 est celle de la COP 21. Elle doit également être l'année d'une prise de conscience : la transition énergétique passera par des équipements et infrastructures adaptés à nos ambitions pour la planète.

## DES EFFORTS INSUFFISANTS

L'atteinte des objectifs français d'électricité renouvelable pour 2020 est très incertaine.

FILIÈRES	OÙ EN EST-ON ?	OBJECTIFS 2020
 ÉOLIEN	9 761 MW FIN JUIN 2015	19 000 MW HORS OFF-SHORE
 ÉOLIEN OFF-SHORE	0 MW EN 2015	6 000 MW
 HYDRAULIQUE	25 391 MW FIN 2014	28 300 MW
 PHOTOVOLTAÏQUE	6 046 MWc FIN JUIN 2015	8 000 MWc
 BIOÉNERGIE	1579 MW FIN 2014	3000 MW

## OÙ EN SOMMES-NOUS ?



9,6 %

D'ÉNERGIE  
RENOUVELABLE

DANS LA CONSOMMATION  
FINALE D'ÉNERGIE EN 2014



MOINS DE

10 000

POINTS DE

CHARGE SONT RECENSÉS

## À LA POURSUITE DE L'AVENIR



32 %

D'ÉNERGIE  
RENOUVELABLE

DANS LA CONSOMMATION  
FINALE D'ÉNERGIE EN 2030



7 MILLIONS

DE BORNES DE  
RECHARGE POUR VÉHICULES  
ÉLECTRIQUES SUR L'ENSEMBLE  
DE LA FRANCE EN 2030

# ASSUMER UN CHANGEMENT DE NOTRE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

Nos différentes sources d'énergie doivent être considérées comme complémentaires afin d'assurer une transition douce du mix énergétique français.



## FLEXIBILITÉ ET ADAPTATION : LES CLEFS DE L'AVENIR

La transition verte des systèmes énergétiques nationaux rencontre deux contraintes : les difficultés de stockage et de transport de l'énergie. Dans les deux cas, la décentralisation des sites de production, le déploiement de nouvelles technologies de stockage et la mise à niveau des réseaux électriques font partie des solutions mises en avant.

La question de la production décentralisée se pose à l'heure actuelle, où différents acteurs sont stimulés par les percées dans les technologies de stockage (batteries nouvelles générations, transformation en hydrogène...) et de production (accroissement de l'efficacité des énergies vertes).

Dans cette vision, l'un des projets de l'entrepreneur Elon Musk est ainsi de décentraliser la production énergétique auprès des particuliers en leur faisant adopter le couple de systèmes de productions et de sites de stockages locaux. En parallèle, cette production décentralisée serait raccordée à l'ensemble d'un réseau national.

À l'échelle nationale et internationale, les besoins en interconnexions sont démultipliés afin de favoriser la flexibilité énergétique. Chaque pays, dont la France, doit s'assurer d'une intégration croissante aux réseaux électriques européens. Le « paquet Union de l'Énergie » de la Commission Européenne vise l'objectif de 10 % d'interconnexion pour 2020 : au moins 10 % de la capacité installée de production d'électricité doit pouvoir « passer les frontières ».

# LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

## FRTP ALSACE

Pôle BTP – Espace Européen de l'Entreprise  
– 1A rue de Dublin  
67300 SCHILTIGHEIM  
Tél. : 03.88.35.59.65  
Fax : 03.88.24.14.66  
E-mail : alsace@fnftp.fr

## FRTP AQUITAINE

Quartier du Lac  
33081 BORDEAUX CEDEX  
Tél. : 05.56.11.32.00  
Fax : 05.56.11.32.02  
E-mail : aquitai@fnftp.fr  
Site web : www.tp-aquitaine.org

## FRTP AUVERGNE

Maison des Industries et des TP Auvergne  
9 rue du Bois Joli – BP 10063  
63802 COURNON d'Auvergne CEDEX  
Tél. : 04.73.42.27.00  
Fax : 04.73.42.27.05  
E-Mail : auver@fnftp.fr  
Site web : www.frtpauvergne.fr

## FRTP BOURGOGNE

Le Samourai II  
3 rue René Char  
21000 DIJON  
Tél. : 03.80.41.93.21  
Fax : 03.80.41.93.20  
E-mail : bourgogne@fnftp.fr  
Site web : www.frtpbourgogne.com

## FRTP BRETAGNE

2 rue des Maréchaux  
35132 VEZIN LE COQUET  
Tél. : 02.99.63.66.33  
Fax : 02.99.63.56.36  
E-mail : breta@fnftp.fr  
Site web : www.frtpbretagne.fr

## FRTP CENTRE

32 rue Charles Sanglier  
45000 ORLÉANS  
Tél. : 02.38.54.12.27  
Fax : 02.38.53.93.29  
E-mail : centre@fnftp.fr  
Site web : www.frtpcentre.fr

## FRTP CHAMPAGNE-ARDENNE

Parc technologique du Mont Bernard  
8 rue Dom Pierre Pérignon  
BP 64  
51006 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Tél. : 03.26.69.34.70  
Fax : 03.26.69.34.71  
E-mail : card@fnftp.fr  
Site web : www.frtpchampagneardenne.fr

## FRTP FRANCHE-COMTÉ

Immeuble Le Major  
83 rue de Dole  
25000 BESANÇON  
Tél. : 03.81.41.16.16  
Fax : 03.81.41.16.10  
E-mail : fcomte@fnftp.fr  
Site web : www.frtpfranchecomte.fr

## FRTP ÎLE-DE-FRANCE

9 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.47.66.01.23  
Fax : 01.47.66.10.39  
E-mail : idf1@fnftp.fr  
Site web : www.frtpidf.fr

## FRTP LANGUEDOC-ROUSSILLON

ZA de Tournezy  
Passage Jean Cocteau  
34070 MONTPELLIER  
Tél. : 04.67.69.00.00  
Fax : 04.67.69.00.19  
E-mail : lrous@fnftp.fr  
Site web : www.frtpplr.fr

## FRTP LIMOUSIN

22 rue Atlantis  
BP 6954  
87069 LIMOGES CEDEX  
Tél. : 05.55.35.07.05  
Fax : 05.55.35.07.09  
E-mail : limou@fnftp.fr  
Site web : www.frtplimousin.fr

## FRTP LORRAINE

3 rue Jean-Antoine Chaptal  
CS 35 580  
57078 METZ Cedex 03  
Tél. : 03.87.74.38.45  
Fax : 03.87.74.98.37  
E-mail : lorrai@fnftp.fr  
Site web : www.frtp-lorraine.fr

## FRTP MIDI-PYRÉNÉES

7 square Boulingrin  
BP 31514  
31015 TOULOUSE CEDEX 6  
Tél. : 05.61.25.71.05  
Fax : 05.61.25.83.40  
E-mail : midipy@fnftp.fr  
Site web : www.frtpmidipy.fr

## FRTP NORD-PAS-DE-CALAIS

268 boulevard Clemenceau  
59700 MARCQ-EN-BAROEUL  
Tél. : 03.20.98.00.33  
Fax : 03.20.89.92.17  
E-mail : npc@fnftp.fr  
Site web : www.frtp.org/npc

## FRTP NORMANDIE

Parc du Zénith  
Bâtiment B1  
Avenue des Canadiens  
76650 PETIT COURONNE  
Tél. : 02.35.61.02.71  
Fax : 02.35.60.75.51  
E-mail : normandie@fnftp.fr  
Site web : www.frtpnormandie.fr

## FRTP PAYS-DE-LA-LOIRE

ZAC de la Chantrerie  
Rue Edmé Mariotte  
BP 91602  
44316 NANTES CEDEX 3  
Tél. : 02.28.01.00.60  
Fax : 02.28.01.00.69  
E-mail : paysdelaloire@fnftp.fr  
Site web : www.paysdelaloire.fr

## FRTP PICARDIE

6 rue Colbert  
80000 AMIENS  
Tél. : 03.22.71.76.00  
Fax : 03.22.80.03.24  
E-mail : frtppicardie@fnftp.fr  
Site web : www.travauxpublics-picardie.fr

## FRTP POITOU-CHARENTES

26 rue Gay-Lussac  
BP 20958  
86038 POITIERS CEDEX  
Tél. : 05.49.61.49.75  
Fax : 05.49.44.09.44  
E-mail : pchar@fnftp.fr  
Site web : www.frtppoitoucharentes.fr

## FRTP PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

344 boulevard Michelet  
13009 MARSEILLE  
Tél. : 04.91.77.89.31  
Fax : 04.91.76.36.82  
E-mail : paca@fnftp.fr  
Site web : www.frtpaca.fr

## FRTP RHÔNE-ALPES

23 avenue Condorcet  
CS 60122  
69616 VILLEURBANNE CEDEX  
Tél. : 04.37.47.39.75  
Fax : 04 78 17 75 64  
E-mail : ralpes@fnftp.fr  
Site web : www.frtpphonealpes.fr

## FÉDÉRATION RÉUNIONNAISE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Rue du Pont - CS 41051  
97404 SAINT-DENIS CEDEX  
Tél. : 02.62.41.70.87  
Fax : 02.62.21.55.07  
E-mail : WeinsbergN@lareunion.ffbatiment.fr  
Site web : www.frbtp.re



# LES SYNDICATS DE SPÉCIALITÉ

## CANALISATEURS DE FRANCE

9 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.45.63.26.08  
Fax : 01.45.63.16.78  
E-mail : [info@canalisateurs.com](mailto:info@canalisateurs.com)  
Site web : [www.canalisateurs.com](http://www.canalisateurs.com)

## SYNDICAT PROFESSIONNEL DES ENTREPRENEURS DE CHAUSSÉES EN BÉTON ET D'ÉQUIPEMENTS ANNEXES – SPECBEA

9 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.44.13.32.01  
Fax : 01.44.13.32.49  
E-mail : [specbea@fntp.fr](mailto:specbea@fntp.fr)  
Site web : [www.specbea.com](http://www.specbea.com)

## SYNDICAT DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE DE FRANCE

20 rue Jean Jaurès  
92807 PUTEAUX CEDEX  
Tél. : 01.47.74.66.15  
Fax : 01.40.90.08.60  
E-mail : [scmf@easynet.fr](mailto:scmf@easynet.fr)  
Site web : [www.scmf.com.fr](http://www.scmf.com.fr)

## UNION NATIONALE DES INDUSTRIES ET ENTREPRISES DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT – UIE

9 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.45.63.70.40  
Fax : 01.42.25.96.41  
E-mail : [uie@french-water.com](mailto:uie@french-water.com)  
Site web : [www.french-water.com](http://www.french-water.com)

## ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE – BTP

9 rue La Pérouse  
75784 PARIS CEDEX 16  
Tél. : 01.40.69.52.78  
Fax : 01.47.20.76.50  
E-mail : [bezancon@egfbtp.com](mailto:bezancon@egfbtp.com)  
Site web : [www.egfbtp.com](http://www.egfbtp.com)

## SYNDICAT DES ENTREPRISES DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE – SERCE

9 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.47.20.42.30  
Fax : 01.47.23.53.49  
E-mail : [serce@serce.fr](mailto:serce@serce.fr)  
Site web : [www.serce.fr](http://www.serce.fr)

## SYNDICAT DES ENTREPRISES DISTRIBUTRICES DE PRÉCONTRAINTE PAR POST-TENSION – SEDIP

3 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.44.13.31.83  
Fax : 01.44.13.32.73

## SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRENEURS, CONCEPTEURS ET RÉALISATEURS DE STATIONS DE POMPAGE – SNECOREP

3 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.44.13.32.40  
E-mail : [snecorep@fntp.fr](mailto:snecorep@fntp.fr)  
Site web : [www.snecorep.com](http://www.snecorep.com)

## SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRENEURS SPÉCIALISTES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET RENFORCEMENT DE STRUCTURES – STRRES

3 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.44.13.31.85  
Fax : 01.44.13.32.44  
E-mail : [strres@strres.org](mailto:strres@strres.org)  
Site web : [www.strres.org](http://www.strres.org)

## UNION DES SYNDICATS DE L'INDUSTRIE ROUTIÈRE FRANÇAISE – USIRF

9 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.44.13.32.90  
Fax : 01.42.25.89.99  
E-mail : [usirf@usirf.com](mailto:usirf@usirf.com)  
Site web : [www.usirf.com](http://www.usirf.com)

## SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS SPÉCIALISÉS DANS L'UTILISATION DE L'EXPLOSIF – SYNDUEX

3 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.44.13.32.23  
Fax : 01.44.13.32.42  
Site web : [www.synduex.com](http://www.synduex.com)

## SYNDICAT FRANÇAIS DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX EN HAUTEUR – SFETH

Siège social  
3 rue de Berri  
75008 PARIS  
Adresse de correspondance  
ZAC St martin 240 rue François Gernelle  
84120 PERTUIS  
Tél. : 04.90.09.55.36  
Fax : 04.90.79.50.69  
E-mail : [contact@sfeth.com](mailto:contact@sfeth.com)  
Site web : [www.sfeth.com](http://www.sfeth.com)

## SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX IMMERGÉS – SNETI

Siège  
3 rue de Berri – 75008 PARIS  
Adresse de correspondance  
Président du SNETI  
c/o Société HYDROKARST  
13 avenue de la Falaise  
38360 SASSENAGE  
Tél. : 04.76.21.34.06  
Fax : 04.76.21.83.58  
E-mail : [info@hydrokarst.fr](mailto:info@hydrokarst.fr)  
Site web : [www.sneti.fr](http://www.sneti.fr)

## SYNDICAT DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX DE VOIES FERRÉES DE FRANCE – SETVF

9 rue de Berri  
75008 PARIS  
Tél. : 01.44.13.31.95  
Fax : 01.44.13.31.97  
E-mail : [setvf@fntp.fr](mailto:setvf@fntp.fr)  
Site web : [www.setvf.com](http://www.setvf.com)

## L'UNION DES MÉTIERS DE LA TERRE ET DE LA MER (UMTM)

regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015

- SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DES ENTREPRENEURS DE TRAVAUX  
SOUTERRAINS DE FRANCE
- SYNDICAT DES TRAVAUX MARITIMES  
ET FLUVIAUX – TRAMAF  
Site web : [www.tramaf.fr](http://www.tramaf.fr)
- SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DES TERRASSIERS DE FRANCE  
Site web : [http://www.atr.asso.fr/images/  
Adherent/terrassiers.pdf](http://www.atr.asso.fr/images/Adherent/terrassiers.pdf)
- SYNDICAT NATIONAL DES  
ENTREPRENEURS DE SONDAGES,  
FORAGES  
ET FONDATIONS SPÉCIALES – SOFFONS  
Site web : [www.soffons.org](http://www.soffons.org)

Coordonnées de l'UMTM  
9 rue de Berri  
75008 Paris  
Tel : 01.44.13.31.38  
[daubilly@fntp.fr](mailto:daubilly@fntp.fr)

# FNTP, EN SAVOIR +

« AU NOM DE TOUS,  
LA PUISSANCE DU  
COLLECTIF ET LA PROXIMITÉ  
AU SERVICE  
DE CHACUN. »

NOTRE  
VOCATION

## NOS MISSIONS

Organisation professionnelle dédiée au développement de la Profession et guidée par des valeurs communes, la FNTP représente les entreprises de Travaux Publics de toutes tailles, spécialités ou régions. Ce sont ces entreprises qui construisent et entretiennent sur tout le territoire, les équipements au service des populations.

La Fédération réunit entrepreneurs, professionnels des Travaux Publics et permanents, à travers ses commissions fédérales, ses Fédérations Régionales et ses Syndicats de Spécialités, qui assurent la coordination des actions et le partage des expertises de près de 2 000 professionnels bénévoles.

La vocation de la FNTP est à la fois de susciter les meilleures conditions du développement du marché des Travaux Publics et d'accompagner chaque entreprise autour de trois axes : faire valoir les intérêts de la profession, faire connaître la profession, conseiller et servir chaque entreprise.

Elle est en synergie avec les mondes du BTP et de l'interprofession, elle agit en coopération continue avec les acteurs publics et autres parties prenantes, au niveau français, européen et international.

Son action se fonde sur cinq grandes valeurs : l'esprit d'équipe ; la participation ; l'initiative ; l'expertise ; la transparence.

## www.fntp.fr

Le site internet de la FNTP valorise la diversité des activités et des métiers du secteur. Il donne accès à de nombreuses informations clés en s'adressant à un public élargi : le professionnel TP mais aussi le représentant de la filière, l'étudiant ou le partenaire institutionnel. Doté d'un système d'abonnements et d'un moteur de recherche performant, [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) permet à chacun d'être alerté ou de retrouver les informations selon leur utilité ou thématique. Chacun des services de la FNTP est associé au site, et les documents produits par la Fédération se retrouvent en ligne dès leur diffusion papier : bulletins de conjoncture, informations juridiques ou sociales, communiqués de presse...

## Les « gazouillis » de la Fédération

La FNTP dispose de plusieurs comptes Twitter. [@info\\_fntp](#) permet de suivre l'actualité officielle en temps réel de la Fédération. Tandis que [@europefnpt](#) constitue une source d'informations et de veille sur l'ensemble des sujets économiques et européens s'attachant aux Travaux Publics. Sans oublier le compte du Président de la Fédération ([@cavagneb](#)) ainsi que ceux de la plupart des FRTP. Ces comptes sont l'occasion de rester connecté au quotidien sur des sujets clés pour les infrastructures et entreprises TP.



Ce rapport annuel utilise les sources suivantes :


Autorité de la qualité de service dans les transports (AQST), Association pour le développement de la mobilité électrique (AVERE), Enquête annuelle FNTP, Enquête APEC : « Attractivité des métropoles et emploi cadre » (2014), ERDF, Étude de l'OCDE « la gestion des risques d'inondations : la Seine en Île-de-France », Eurostat, INRIX, INSEE, Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, Juniper research, ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, PLF 2016 - Programme 203 - extrait du bleu budgétaire de la mission : Écologie, Développement et Mobilités Durables, PWC – « Cities of Opportunity 2014 », Rapport des sénateurs Grignon et Rome : « Voies navigables de France : Un canal d'avenir au service du développement durable » (2014), Rapport sénatorial « Pollution de l'air, le coût de l'inaction » (2015), RTE, Sondage Cadremploi sur les villes préférées des cadres (2015), Sondage Opinionway pour le Syndicat des équipements de la route, Syndicat National des Entrepreneurs Spécialistes de Travaux de Réparation et Renforcement de Structures (STRRES), Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française (USIRF), World Economic Forum.

Crédits photos : Couverture SPIE de Stéphane NYS, NGE de Hervé HÔTE, COLAS de Joachim BERTRAND ; Dos de couverture EUROVIA de Hervé HÔTE, EIFFAGE de Régis BOUCHU, SERCE de Xavier BOYMOND ; P.1 EIFFAGE de Karine WARNY ; P.3 Didier MOREL ; P. 4-5 EUROVIA, SERCE de Xavier BOYMOND ; P.8 NGE de REFUVEILLE ALTIVOLUS FR ; P.9 EUROVIA de Peter KOVAL ; P. 13 SA CHARIER ; P.11-14-15-20 NGE de Hervé HÔTE, iSTOCK ; P.18 SADE MEDDE - Arnaud BOUISSOU ; P.19 CC-BY de Jean-Pierre Dalbéra ; P.20 NGE de Hervé HÔTE ; P.21 iSTOCK ; p.22 EIFFAGE de Gérard TORDJMAN, p.24-25 COLAS de Laurent ROTHAN ; P.27 Pictoretank de Marie GENEL, SADE de Frédéric PRAT ; p.29 iSTOCK ; P.31 iSTOCK, SERCE de Xavier BOYMOND ; P.33 iSTOCK ; P.37 EIFFAGE de Bertrand BECHARD, COLAS de Joachim BERTRAND. 2015

TP Informations n° 73 - Édition nov. 2015

N° ISBN : 2-90624300-0

Conception & réalisation :

 Obea Communication.





COMPÉTITIVITÉ  
ET CROISSANCE

INNOVER POUR

ATTRACTIVITÉ DES

CONSTRUIRE  
LOCAL

GAGNER

TERRITOIRES

SERVICES  
AUX CITOYENS

TRANSITION

ÉNERGÉTIQUE

PENSER  
GLOBAL



FNTP  
Fédération Nationale des Travaux Publics  
3 rue de Berri - 75008 PARIS  
Tél. : 01 44 13 31 44 - Fax : 01 45 61 04 47  
Contact : infos@fntp.fr  
Pour suivre notre actualité : @info\_fntp

[www.fntp.fr](http://www.fntp.fr)

